

9941 - Une épicerie offrant des aliments à dérivés porcins

question

Question : Est-il permis de vendre des aliments constitués d'ingrédients contenant de l'alcool et des dérivés porcines ? En effet, il est fréquent aux USA que des musulmans possèdent ou travaillent dans des épiceries où l'on vend la bière, la viande de porc et le tabac....

la réponse favorite

Il n'est pas permis de vendre ce qu'il est interdit de manger ou d'utiliser comme les éléments cités dans la question.